



AU FIL DU MAU Mai 2006

Les bâtiments de l'ancienne Ecole Normale de garçons situés Place des Arts et actuellement occupés par l'IUFM et le Tribunal pour enfants de CHALONS appartiennent au Conseil Général de la Marne. Ce dernier a décidé de vendre la partie la plus ancienne et comportant des éléments classés (ancienne Abbaye de Toussaints) à un promoteur immobilier qui veut la transformer en appartements de luxe. Cette évolution a deux conséquences importante :

- elle prive CHALONS d'un patrimoine historique remarquable (salle capitulaire) alors que ces bâtiments, en plein centre de la cité, aurait pu, comme les élus socialistes l'avaient à maintes fois fait remarquer, être transformé en salle d'exposition, éléments qui font cruellement défaut à notre ville

- elle prive également l'école élémentaire du Mau de la salle qui permettait aux enfants de bénéficier d'un restaurant scolaire à proximité des classes. Il semble que l'on prévoit soit la suppression de la restauration, soit son transfert dans un préfabriqué (!!!) alors qu'il existe, dans l'autre partie des constructions, des locaux qui pourraient être facilement adaptés.

Encore une fois, l'équipe municipale laisse échapper une opportunité pour doter CHALONS d'équipements culturels adaptés à sa qualité de capitale régionale. Elle manifeste son peu d'intérêt pour les écoles publiques du Centre Ville et pour une réelle re dynamisation de ce dernier.